



Rungis-Toulouse-Vélizy-EUROSAM/ Septembre 2025

La question de la démocratie est un point fondamental dans l'exercice de l'instance du CSE. Aujourd'hui, au cœur de l'actualité, le télescopage ne passe pas inaperçu. La captation du pouvoir sans partage, sur fond de plan d'austérité, excède la population.

→ Bon nombre parmi vous ont récemment rejoint l'entreprise, aussi il nous semble important de revenir sur les faits qui ont marqué les précédentes élections

Retour sur les élections du CSE de septembre 2022

Les nouveaux élus se réunissaient le 14 octobre 2022 pour désigner les membres du Bureau du CSE. Il s'agissait de voter pour les postes clé du CSE : le secrétaire et secrétaire adjoint, le trésorier et le trésorier adjoint.

Suivant l'usage et le respect de la représentativité, SUPPer, en tant que 2^{ème} organisation syndicale sur le site de Rungis/Toulouse, a revendiqué soit le poste de secrétaire adjoint soit le poste de trésorier.

Un jeu d'alliance pour exclure les élus SUPPer

Ainsi que nous l'avons dénoncé, le détournement de la démocratie s'est manifesté par un jeu d'alliance syndicale entre les élus CFTC, CGC et CFDT, dont l'unique but était d'exclure les élus SUPPer qui représentaient à leurs yeux des voix dissidentes ou critiques.

→ Malgré sa position de 2^{ème} organisation syndicale, il fut voté d'ostraciser les élus SUPPer !

Les élus CFTC de 2022 ont renforcé leur pouvoir personnel en s'arrogeant les postes clés du CSE : le poste de trésorier et de secrétaire et secrétaire adjoint (postes occupés iniquement par MM Benbassa et Bonenfant depuis leur passage à la CFDT, voir notre tract de juillet 2025). Idem pour la commission hygiène et sécurité (CSSCT), le même Ludovic Bonenfant au poste de secrétaire de la commission.

Soit les 4 postes sur 5 pour la CFTC ! Avec le soutien de CFE-CGC et CFDT.

La CGC, la 3^{ème} organisation syndicale après SUPPer se voyait attribuer le cinquième poste de trésorier adjoint !

Ces pratiques indignes de syndicalistes et représentants de salariés sapent la légitimité des élections et, jusqu'à ce jour, créent un climat de méfiance. Les principaux protagonistes de ces faits sont aujourd'hui candidats sur la liste CFDT. Il ne faut pas que ce déni de démocratie se reproduise avec les mêmes personnes !

En concentrant le pouvoir entre les mains de quelques-uns, ils ont négligé les besoins et les préoccupations de la pluralité.

→ Les décisions prises dans l'ombre ont entraîné des reculs en matière de droits sociaux, de conditions de travail et de rémunération, laissant les salariés désabusés.



L'IMPORTANT DU RESPECT DE LA REPRÉSENTATIVITÉ

Les règles de représentativité syndicale existent pour assurer une représentation juste et équilibrée de l'ensemble des salariés. Pourtant, certains élus CFTC, CGC et CFDT choisissent de les contourner, notamment en formant des alliances pour conserver leurs positions. Ces pratiques vont à l'encontre de la loi et fragilisent la crédibilité des instances représentatives, ainsi que la voix des salariés qu'elles devraient défendre.

La représentativité est un principe essentiel au bon fonctionnement des Comités Sociaux et Économiques (CSE). Elle garantit que chaque salarié est entendu et que ses intérêts sont pris en compte dans les décisions collectives

1) Légitimité des décisions

Quand tous les élus participent réellement au processus, les décisions du CSE sont perçues comme légitimes. Cela renforce la confiance des salariés envers leurs représentants et l'institution. À l'inverse, l'exclusion de certains élus engendre des décisions perçues comme biaisées, ce qui alimente tensions et méfiance.

2) Diversité des points de vue

Chaque élu représente une partie des salariés, avec des préoccupations différentes. Respecter la représentativité permet de croiser ces perspectives et d'aboutir à des solutions plus équilibrées et adaptées à l'ensemble du personnel.

3) Un dialogue social renforcé

Un CSE représentatif favorise un dialogue ouvert et constructif.

Les salariés se sentent écoutés et valorisés, ce qui améliore le climat de travail et encourage l'engagement collectif. **Cela permet aussi d'anticiper et de résoudre les conflits de manière amiable.**

4) Responsabilité et transparence

Être élu implique de rendre des comptes à tous les salariés. La représentativité incite donc à **plus de transparence et à la justification des choix** faits. Cette exigence renforce la confiance et le respect mutuel entre représentants et représentés.

5) Préserver l'équilibre des pouvoirs

Le respect de la représentativité évite qu'une seule organisation syndicale domine les décisions.

Il garantit une défense équitable des intérêts de tous les salariés..

ENGAGEMENTS DE SUPPer POUR LA DEMOCRATIE

1) Transparence et éthique comme principes fondateurs

Pour restaurer la confiance, SUPPer demande **plus de transparence** et le respect strict des règles éthiques. Nous proposons :

- la mise en place de mécanismes de contrôle de gestion,
- un accès facilité aux documents pour tous les élus,
- des audits réguliers et des rapports clairs.

Ces mesures renforceront la légitimité et la crédibilité des décisions prises.

2) Favoriser une démocratie participative des salariés

Les salariés doivent être au cœur de la transformation de leurs instances représentatives. Leur implication est essentielle : poser des questions, exiger des comptes, participer activement.

→ SUPPer s'engage à organiser des consultations régulières sur les sujets importants afin que chaque voix compte.

Ensemble, nous pouvons construire des actions solides où les droits de tous sont respectés et défendus.



SUPPer porte des valeurs de sincérité, de loyauté et de fidélité dans le combat syndical pour la défense des salariés

Adhérez à SUPPer !